



AMBASSADE DE SUISSE
EN LA REPUBLIQUE DE CUBA

LA HAVANE
APARTADO 3328
TEL. 29-6522

le 31 mars 1959.

NOTRE REFERENCE B.62.- K/f
VOTRE REFERENCE p.B.41.21.Cuba.- CR/rt

Confidentielle

Division des affaires politiques,
Département politique fédéral,

en	PO	CR		Berne
Datum	15. IV	V		13. IV
Visa	R	V		
EPD		13. April 1959		
Ref. p. B. 41, 21. Cuba				

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 18 de ce mois dont je vous remercie.

J'ai pris note avec satisfaction que les autorités suisses ont répondu une nouvelle fois d'une manière négative au sondage entrepris par le général Batista par l'entremise de notre Ambassade à Washington et que le gouvernement du Liechtenstein s'est rallié à notre manière de voir.

Je suis heureux que votre ligne de conduite dans cette affaire n'ait pas changé entre temps; en effet, un séjour en Suisse de l'ex-dictateur cubain aurait représenté un fardeau pour les relations entre la Suisse et le nouveau gouvernement de mon pays de résidence. Le général Batista paraissant disposer d'une fortune très considérable à l'étranger - ses avoirs aux Etats-Unis sont évalués à une centaine de millions de dollars -, il finira peut-être par trouver d'une manière ou d'une autre un pays lui offrant l'hospitalité. Il semble cependant, jusqu'à ce moment, que tous les Etats auxquels il se serait adressé pour obtenir un permis de séjour le lui auraient refusé. Même le gouvernement de la République Dominicaine, avec lequel il entretenait pourtant des relations très amicales, voire intimes, exercerait une pression assez forte sur lui pour qu'il quitte la ville de Ciudad Trujillo où il mène, apparemment, une vie plutôt retirée.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse :

Bonni

Dodis

